

SEANCE PUBLIQUE DU 22 OCTOBRE 2015

REUNION PUBLIQUE DU 22 OCTOBRE 2015

Présidence de M. Claude KLENKENBERG, Président.

Mmes ABAD-PERICK et FRESON siègent au bureau en qualité de secrétaires.

Mme la Directrice générale provinciale assiste à la réunion.

La réunion est ouverte à 15h 25'

M. LE PRESIDENT.- M. RASSAA, avez-vous des Conseillers à excuser ?

M. RASSAA.- Nous sommes là.

M. LE PRESIDENT.- M. HODY ?

M. HODY.- Nous sommes tous là.

M. LE PRESIDENT.- Monsieur GEORGES ?

M. GEORGES.- Pas d'excusés.

M. LE PRESIDENT.- Monsieur CULOT ?

M. CULOT.- En principe, nous sommes tous là.

M. LE PRESIDENT.- Monsieur DRION ?

M. DRION.- Nous sommes tous présents.

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie.

SEANCE PUBLIQUE DU 22 OCTOBRE 2015

I.- Ordre du jour

II.- Ordre du jour actualisé

III.- Communication de Monsieur le Président.

Vous trouverez sur vos bancs l'ordre du jour actualisé de ce jour.

J'invite les Conseillers qui n'ont pas encore eu l'occasion de le faire à rentrer leur formulaire pour les fournitures et les cartons de vœux 2016 auprès de Monsieur ROUFOSSE.

IV. - Lecture du procès-verbal de la réunion précédente

M. LE PRESIDENT.- Point 1 de l'ordre du jour actualisé.

Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 21 octobre 2015

Je donne la parole à Mme la Première Secrétaire pour la lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 21 octobre 2015.

(Mme ABAD-PERICK, Première Secrétaire, donne une lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 21 octobre 2015).

M. LE PRESIDENT.- Merci Mme la Première Secrétaire. L'approbation du procès-verbal interviendra en fin de séance.

V. - Discussions et/ou votes des rapports soumis à la délibération du Conseil provincial

M. LE PRESIDENT.- Hier, nous avons entendu les réponses des Députés provinciaux aux interventions qui ont eu lieu ces 19 et 20 octobre qui portaient sur des spécificités relevant de leurs compétences directes ainsi que les interventions des Chefs de groupe jusque 19h40.

J'invite maintenant M. le Député provincial Robert MEUREAU à la tribune, pour nous faire part des réponses du Collège provincial aux interventions des chefs de groupe et aux documents budgétaires.

M. Robert MEUREAU, Député provincial (à la tribune). – Et bien. Merci M. le Président. M. le Gouverneur, Mme la Directrice générale provinciale, Chers Collègues, Chères amis, chers amis.

Avant de débiter mon intervention, je souhaiterais remercier, féliciter Valérie JADOT qui nous a fait un rapport extrêmement complet sans être excessif mais en tout cas qui a répercuté le contenu de nos conversations en 4^{ème} Commission, je l'en remercie chaleureusement et je pense que c'est le cas de l'ensemble de mes collègues.

SEANCE PUBLIQUE DU 22 OCTOBRE 2015

Je salue également, après je crois que nous sommes au 4^{ème} jour, et bien, après 3 jours de débat l'esprit qui a animé ceux-ci de la part de la minorité comme de la part de la majorité. Je pense que tout le monde s'est exprimé, parfois de manière positive, parfois de manière critique mais en tout cas, moi je l'ai ressenti comme ça, chaque fois de manière constructive et je tiens aussi à en remercier l'ensemble de l'assemblée.

Alors, l'exposé que je vais faire, je ne prévois pas qu'il soit exhaustif parce qu'il y a des choses qui devront être développées en Commissions, cela a d'ailleurs été demandé, mais j'essaierai d'évoquer au maximum les remarques qui ont été faites par les différents chefs de groupe et évidemment y répondre, c'est mon devoir aujourd'hui.

Alors, à l'image, M. Culot, du mobilier de cette salle dont je sens bien qu'il mérite d'être rénové donc je réponds ainsi à votre question, le siège de Sénateur que j'occupe, je ne sais pas si c'est le même qu'hier mais il était déjà fort craquant et je voudrais y rester assis et ne pas perdre ce siège. Je parlerai de la chasse un tout petit peu tout à l'heure mais en tout cas, je pense que l'avis est généralement partagé, d'autant plus que s'il fallait rénover celui-ci, cela coûterait énormément cher donc la remarque a été faite au service et in dossier sera très prochainement établi de manière à ce que l'on puisse en tenir compte lors d'éventuelles modifications budgétaires notamment.

Et toujours, M. Culot. M. Culot a dit hier : « Je vais moderniser aussi ma manière de m'exprimer, je ne vais pas utiliser un texte suivi ». J'ai copié sur vous et donc j'ai effectivement des papiers mais c'est une liste d'idées et donc j'encourage Natacha et Geneviève ici à utiliser leur enregistreur à pédale, il paraît que cela s'appelle comme ça, de manière à pouvoir répercuter l'essentiel de ce qui sera dit et on ne sera pas maniaque du dernier mot ou du dernier détail pour autant que l'essentiel soit répercuté.

Alors en préambule évidemment, je voudrais vous parler du contexte dans lequel nous avons travaillé pour élaborer ce budget. Contexte de stricte légalité, vous allez me dire, il ne manquerait encore plus que ça ! Mais non, on a respecté non seulement les délais et donc les directives en la matière et en matière aussi de différentes normes et notamment des normes SEC, ont été respectées pour cette élaboration et c'est peut-être avec une certaine fierté qu'on peut dire qu'au sein des provinces wallonnes et bien, c'est la Province de Liège qui sera la première à voter son budget et ce n'est pas avec précipitation mais c'est avec réflexion que nous le faisons même si nous sommes parmi les premiers.

Je parlais de contexte. Contexte économique évidemment, difficile, ce n'est pas à la Province de Liège seule qu'il appartient de le constater. N'empêche qu'il faut travailler en connaissance de cause.

Autre chose aussi, ça parle déjà du passé puisque c'était sur 2015 mais on vous a parlé à plusieurs reprises du dossier BELGACOM/CONNECTIMMO et d'un coût de 5,4 millions qui a été absorbé parce que nous l'avions prévu au départ. Donc, on pourrait dire ouf, c'est derrière nous. C'est derrière nous pour ce qui concernait les litiges du passé, reste évidemment à prévoir les séquelles dans le futur parce qu'il y aura tout de même une non-rentree donc un manque à gagner, liée d'ailleurs à d'autres épées de Damoclès par rapport à une éventuelle diminution des rentrées en matière des précomptes immobiliers liées à des difficultés de certains secteurs

SEANCE PUBLIQUE DU 22 OCTOBRE 2015

économiques dont la sidérurgie bien entendu.

Alors concrètement, cela nous donne quoi, et bien ce qui a été dit évidemment dans tous les exposés, un boni global de 66.000€ et à l'extraordinaire des investissements de 37 millions.

Au niveau des dépenses, cela a été relevé à plusieurs reprises, deux tiers de celles-ci relèvent du personnel. Alors pour ce qui est des dépenses de personnel, on a prévu une augmentation de 1,1 % par rapport au budget initial en sachant effectivement comme cela a été relevé, 0% d'indexation. C'est pas un choix, c'est la circulaire budgétaire qui nous le dit, mettez 0%, nous avons donc mis 0%. Sachez que nous prenons quand même de toutes manières une certaine sécurité de manière à pouvoir évaluer ou répondre à certains imprévus dans ce domaine.

Qu'est-ce qu'on fait avec ces sous-là. Et bien, on poursuit notre plan de nomination et je persiste à répéter que c'est une moyenne de 140 nominations déjà depuis un certain nombre d'années qui a permis à ce jour et bien depuis le début du plan de nommer 602 agents. Aussi, à côté de cela, une organisation intensive d'examens qui sont évidemment les conditions préalables et indispensables d'ailleurs à la statutarisation... à rendre statutaire, c'est plus simple.

Tout cela pour vous dire qu'en Province de Liège, c'est deux tiers du personnel qui est nommé. Deux tiers du personnel, quand on regarde autour de soi, dans différents pouvoirs locaux, deux tiers, c'est vraiment pas mal du tout, du tout, du tout...

On a prévu évidemment les évolutions de carrière et les augmentations barémiques. Quand j'ai dit tout cela, je dis que la Province est le deuxième employeur de notre territoire, il comporte plus de 6.200 agents.

Quand j'ai dit tout cela, c'est surtout loin d'être une critique, c'est même une fierté. La fierté c'est d'avoir 6.200 agents qui font battre le cœur de la Province de Liège. Je crois que c'est ces gens-là, motivés, et certains et bien alors on prévoit des évaluations et certaines mesures mais globalement en tout cas et largement majoritairement, c'est du personnel motivé qui fait battre ce cœur de la Province.

Je reste au niveau des dépenses, je parle très rapidement du fonctionnement. Ces dépenses sont maîtrisées. Maîtrisées, évidemment, nous avons la chance d'avoir connu le prix du carburant qui était peu élevé mais aussi, c'est le résultat, je vous parlais de personnel attentif, c'est le résultat d'analyses poussées en matière d'analyses et de projections des dépenses, centres de coûts par centres de coûts puisque nous avons près de 400 bâtiments en province de Liège.

Dernier aspect que j'évoquerai au niveau des dépenses, ce sont les dépenses de recettes, les dépenses de dettes, pardon.

Et la gestion de la dette, cela a été répété à plusieurs reprises, c'est un facteur capital à la bonne santé budgétaire d'une institution.

SEANCE PUBLIQUE DU 22 OCTOBRE 2015

On poursuit donc notre programme de dégraissage de la dette et j'ai pu vous montrer un graphique représentant une droite descendante, depuis 5-6 ans maintenant, au niveau de cette dette. Evidemment, un jour ou l'autre en fonction des investissements, elle deviendra stable parce qu'on ne peut pas tomber à zéro évidemment au niveau de cette dette. Simplement pour rappeler un chiffre qui a été évoqué à plusieurs reprises hier, une dette par habitant en province de Liège de 109€. 109€ / habitant et bien, c'est inférieur à la moyenne des 4 autres provinces de la région wallonne donc 109€, c'est moins que 230 de moyenne pour l'ensemble des 4 autres provinces. Donc, une gestion évidemment de tous les jours, je salue Jacques TRICNONT, notre Directeur financier, parce que c'est une gestion attentive et actualisée en permanence, c'est ce qui nous permet au-delà des attentions en matière d'emprunts de limiter cette charge.

Après les dépenses, j'en viens aux recettes.

Les recettes, je pense que d'abord, il faut être particulièrement prudent en ce qui concerne les recettes liées au Fonds des Provinces. La Wallonie nous annonce pour 2016 une dotation de 35.149.000€, les programmations ultérieures sont du même tonneau. N'oublions pas qu'elle dépassait les 37.000.000 en 2014 donc une prudence de ce côté-là est de mise bien entendu.

J'en arrive à l'os que nous avons tous rongé de manière un peu différente les uns les autres, les recettes issues du précompte immobilier.

Alors jusque maintenant, aucun ingénieur fiscaliste n'a encore trouvé de manière formelle, à cet instant et malheureusement, je l'ai remarqué encore hier, aucun membre de notre assemblée n'a pu me donner la poudre de Perlimpinpin qui permettrait de trouver, je comprends que certains demandent une modernisation, mais de trouver une nouvelle formule concrète qui pourrait remplacer, au même niveau en tout cas, ce niveau de rentrée.

Ceci me conduit donc à répéter ce qui est conforté à d'autres niveaux de pouvoir. Une chose sont les déclarations, l'autre chose est la pratique et je vois que les centimes au précompte immobilier sont toujours d'actualité aujourd'hui, donc je répète qu'il s'agit pour l'heure de la moins mauvaise solution, je le reconnais moi-même, la moins mauvaise solution à mettre à profit avec la correspondance à la réelle capacité contributive des citoyens pour l'intérêt général. Sachant que nous sommes un niveau de pouvoir qui ne peut pas percevoir de quotité sur l'impôt des personnes physiques et soyez assurés, j'en suis heureux le premier, je pense qu'il ne faut évidemment pas ajouter une nouvelle taxe sur le travail.

Je crois aussi entendre un double discours dans certains propos. D'une part, le côté unique et d'autre part, le souhait de simplifier et limiter la fiscalité. Ce que nous avons fait en diminuant le nombre de taxes sur différents sujets qui frappent de manière uniforme et aveugle tant les riches que les pauvres, cela a été fait en 2013.

SEANCE PUBLIQUE DU 22 OCTOBRE 2015

Je relève aussi que tout un chacun est impacté par cet effort car outre les propriétaires des biens, les locataires, quoi qu'en disent certains, participent eux aussi à cet effort collectif. J'en veux pour preuve la déclaration du Syndicat des locataires lorsqu'il a été question de l'examen du budget de la Région de Bruxelles Capitale, il s'est exprimé en disant que le précompte immobilier influence le montant des loyers et donc, je conteste que cette taxe soit totalement inique, comme cela a été évoqué.

Maintenant par rapport au respect des circulaires, des volontés de la Région wallonne, je vous dirais simplement que nous ne sommes certainement pas parmi ceux qui veulent utiliser une rage taxatoire. Je vous dis simplement qu'il y a 5 provinces en région wallonne et que parmi ces 5 provinces, 2 ont un taux de centimes additionnels supérieur à celui que nous utilisons maintenant, supérieur à 1750 et deux sont inférieurs, deux sont inférieurs parce que ce sont deux provinces où il y a une pression immobilière supérieure et donc la valeur d'un centime, ils peuvent être moins nombreux les centimes, combien valent-ils ? Et donc, quand j'ai 10€ à dépenser, est-ce que je choisis d'acheter 5 chèques à 2€ ou 10 chèques à 1€ ? Ça ce sera le prix des chèques en fonction des centimes additionnels, c'est un petit peu l'image que je voulais utiliser, les Hesbignons savent compter comme ça, les grosses et les petites chèques, celles qui durent longtemps, pas longtemps... j'aime bien.

Enfin, je ne suis évidemment pas fermé à une modernisation de cette fiscalité mais alors, on parlait de groupe de travail, c'est ok, j'en entends parler à l'APW, on est les premiers à répondre présent si on nous invite si la Région wallonne organise cela, nous serons présents, j'y mets évidemment comme condition, et à mon avis, mon ami Paul-Emile encore plus, que l'Association des Provinces wallonnes soit présente évidemment et nous serons évidemment de la partie pour négocier mais comme je dis, il est important que l'on y retrouve évidemment les moyens de fonctionner. Et si je fais la synthèse de tout ce qui a été critiqué, émis, de manière peu concrète, je l'ai dit tantôt, moi, la synthèse des critiques je n'y trouve qu'une seule réponse, peut-être, et ça pourrait être dit dans ce groupe de travail, c'est de passer à la globalisation des revenus. Ce serait la synthèse de ce que j'ai un peu entendu tout à l'heure ou plutôt hier et je vous avoue que j'ai entendu cela dans d'autres cercles et que je partage tout à fait le principe. Donc, de ce côté-là, on peut être d'accord mais alors, imagination au pouvoir et que chacun aille vers cette globalisation.

Pour ce qui est du budget extraordinaire, qui correspond et bien, à nos investissements importants. Quelles sont les ressources de financement, on a parlé de subsides, oui, les subsides, et nous sommes dans le Collège, tous unanimes, tous bons soldats, on prend notre petite mallette à chaque fois que l'on en a l'occasion et on se rend à Namur et à Bruxelles mais c'est quand même plus à Namur que cela se passe dans ce cas-là pour aller revendiquer et parfois, on reste à Liège, mais on sollicite alors des contacts qui ont des oreilles namuroises, de manière à pouvoir aller chercher les subsides qui permettent de financer ou cofinancer, en tout cas, ces investissements. Voilà pour ce qui est des subsides en matière extraordinaire.

Le plan d'investissements 2016, je l'ai dit tout à l'heure, 37 millions. 37 millions, je le répète aussi, à peu près la moitié sur fonds propres, l'autre moitié par des emprunts donc, nous limitons le plus possible le recours à l'emprunt, ce qui justifie tout le développement que j'ai fait tout à l'heure pour diminuer la dette d'une part et de toutes façons pour anticiper sur les impositions en matière de normes SEC 2010 et autres au niveau des limitations d'emprunts.

SEANCE PUBLIQUE DU 22 OCTOBRE 2015

J'ai entendu aussi parler de crédits reportés. Alors, on nous soupçonne peut-être de cacher des choses, moi je trouve que ces sous-entendus sont un petit peu... On m'écrit « fumeux », je ne l'aurais pas dit mais comme c'est écrit, je veux bien le répéter. Eh bien, il s'agit d'une pratique budgétaire parfaitement, un, légal, et elle permet de mener à bien des projets importants sur plusieurs exercices et donc, je peux rassurer les plus pessimistes, je vous jure, ce n'est pas d'ailleurs le désintérêt de la majorité d'arriver en 2018 en ayant accompli son parcours de Déclaration de Politique générale et donc, on aura, j'espère et je suis pratiquement sûr, mis en œuvre, puisque nous avons eu une réponse sur un dossier important au niveau de subsides européens par rapport à le Centre créatif de l'Espace Bavière, mais c'est dans une autre année budgétaire. Donc, des effets d'annonce, je vous jure, il n'y en a pas. Je reviendrai d'ailleurs vers l'un ou l'autre de ces dossiers.

Un budget 2016, ok, ce sont des chiffres. Des chiffres, pourquoi faire ? Je ne vous parlerai pas du pôle créatif que je viens d'évoquer puisqu'il sera, et sachez le déjà maintenant, il sera évoqué dans les budgets 2017 et 2018 bien entendu. Alors, je cite quelques exemples qui mélangent à la fois du budget ordinaire et du budget extraordinaire, la population, c'est pas ça qu'elle cherche, c'est d'avoir des services.

En matière d'enseignement, le projet le plus significatif, il y en a bien d'autres, c'est la Phase 3 du Campus 2000. C'est la finalisation de l'aménagement de tout un quartier, et cela permet à nos étudiants d'augmenter leur taux d'activités sur un site propre et d'éviter ainsi le plus possible des déplacements et des dépenses qui seraient liées à l'exploitation d'autres sites qui, pour la plupart, ne nous appartiennent pas.

Totalement justifié un montant pareil, pourquoi, parce que cela s'inscrit dans une institution qui comprend 14 instituts d'enseignement secondaire, fréquentés par plus de 10.000 élèves, la Haute Ecole la plus importante de la Fédération Wallonie-Bruxelles, avec près de 9.000 étudiants, plus 8 instituts de promotion sociale, je vous ai épargné les 4 CEFA et au total ce sont 8 millions qui sont consacrés à la formation et à l'éducation de notre jeunesse.

Les Grands Evénements, et je suis heureux que cela ait été souligné positivement hier parmi les grands événements hormis les habituels, il faut mettre un accent particulier sur le 700^{ème} anniversaire de la Paix de Fexhe et donc notre intérêt particulier à cette notion de citoyenneté qui est déterminée, peut-être à travers certains grands événements comme celui-là mais il est fait de manière régulière à l'intérieur notamment de la formation, des étudiants et des jeunes dans chaque action qui peut être menée dans le cadre des cours généraux ou à côté de ceux-là, on dira optionnels.

Point marquant, la supracommunalité. Elle est souvent rangée, 5^{ème} axe prioritaire et il est pourtant le plus prioritaire, et probablement le plus prioritaire et transversal des axes de la Province de Liège. Il faut bien garder à l'esprit que la Province de Liège y consacre 20% du Fonds des Provinces, très important, j'en ai parlé tout à l'heure, 7 millions d'€/ an. La moitié, vous le savez tous, je ne le répète pas, à la gestion des services régionaux d'incendie, nous avons pris l'initiative et d'autre part, l'autre moitié dédiée à des projets supracommunaux. Alors dans ce domaine, il est important de le souligner, nous avons anticipé la Déclaration de politique régionale à l'initiative de notre Député provincial André Gilles puisque c'est sous l'ancienne législature que cette mesure a été prise. Si maintenant certains nous prennent pour exemple,

SEANCE PUBLIQUE DU 22 OCTOBRE 2015

tellement positif que cela devient la règle générale, que veut-on de plus en province de Liège. Donc, nous mettons cette mesure en œuvre, on m'a écrit de manière énergique, moi je dis, plein pot, qu'on me comprenne bien parce que en Région wallonne, on dit : vos 10% vous serez obligés de les mettre pour les services régionaux d'incendie, pour les 10 autres %, et bien si vous ne faisiez rien... Commencez à faire un petit peu et tâcher d'arriver aux 10% supérieurs ». Nous, on n'hésite pas, quand les dossiers n'étaient pas prêts, on a mis en réserve de manière à pouvoir utiliser donc ces 10% depuis le début de la législature, important à dire... Là, je le dis devant Paul-Emile aussi, il ne contredira pas que ce n'est pas le cas nécessairement et sûrement dans les autres provinces de la région wallonne.

Supracommunalité. Je regarde Georges PIRE, cela veut dire : Province, amie des Communes. Il en est le papa. Pas des Communes, de la formule. Cela veut dire qu'il n'est pas question pour nous de régenter nos amies mais bien de se concerter avec elles. Concarter, pour savoir comment on met en œuvre justement cette supracommunalité. Les outils, on les connaît, ce sont les différentes conférences d'arrondissements qui sont elles-mêmes chapeautées par Liège Europe Métropole, co-présidées par André et Willy DEMEYER. Donc, c'est bien le lieu, LEM, Liège Europe Métropole, où les décisions sont prises ensemble pour pouvoir choisir comment ces 10% du fonds des provinces sont répartis.

Je vois trop souvent dans la presse, ça c'est financé par Liège Europe Métropole, non non. C'est financé par l'argent provincial dont collectivement Liège Europe Métropole a choisi la manière de répartir cet effort donc c'est particulièrement important de pouvoir le répéter.

Pour ce qui est maintenant de la gouvernance de Liège Europe Métropole, il est important de se référer déjà aux statuts, au fonctionnement maintenant de Liège Europe Métropole, ça a fonctionné au consensus et ça a donc été chaque fois des décisions unanimes, jusque maintenant, le souci liégeois, l'intelligence liégeoise, elle se reproduit pour le moment, ça a été chaque fois lorsque des consensus politiques soutenaient ensemble toute une région donc la première chose, c'est croisons les doigts pour que cela puisse continuer de cette manière, c'est de cette manière que Liège sera l'exemple mais les statuts actuels permettent déjà, justement, d'éviter les heurts et les malheurs, je vous invite à aller les relire pour donner, déjà, dans le fonctionnement tel qu'il est maintenant les possibilités de pouvoir bloquer une décision et donc pouvoir la remettre sur le métier s'il devait y avoir des dissensions à côté de cette unanimité. Je ne suis pas technique dans ma réponse pour l'instant mais elle se trouve à l'intérieur des statuts tels qu'ils existent, sans rien changer, c'est déjà cela. S'il se passe maintenant des réflexions à l'extérieur, vous parliez de la Région wallonne, ok, mais comme le dit et il l'a encore répété ce matin, André GILLES, il n'y a meilleur costume en grande série qui vous va bien que si on a commencé à fabriquer le premier soi-même. C'est ce qui a été fait part avant. S'il devait y avoir des modifications, je suis sûr que nous serions les premiers à la table pour pouvoir justement donner les mesures du costume. Voilà un petit peu la réponse.

Je reviens toujours à un autre sujet maintenant les AIS mais je l'ai mis dans ma réponse concernant la supracommunalité parce que j'ai entendu une question et une suggestion de notre ami Eric LOMBA, j'ai entendu la réponse de Paul-Emile. Là aussi si cette politique n'est pas prise en compte de manière suffisante à d'autres niveaux et que ce n'est plus effectivement dans nos attributions, il appartient aux personnes qui en sont les plus inquiètes et qui sont des bourgmestres ou des communes et bien que les réflexions soient soumises aux différentes

SEANCE PUBLIQUE DU 22 OCTOBRE 2015

conférences d'arrondissement, ça remonte selon le même schéma et puis après, il appartiendra évidemment à opérer des choix puisque j'ai dit qu'on y allait plein pot mais pas deux pots... un... donc il faut essayer de faire des choix à l'intérieur de ces 10% de supracommunalité.

Autre sujet qui a été évoqué au niveau des dépenses, l'accueil des candidats réfugiés. J'ai entendu beaucoup de choses positives, entrain de dire que c'est bien que la Province s'en occupe et puis tout de suite après... oui mais enfin, il n'y a que 100.000€. Je répète ce que j'ai dit en 4^{ème} Commission puisque la question avait été posée. Première chose, ce n'est pas une attribution de la Province de Liège. Vu la gravité de la situation, l'aspect sociale, l'aspect humain qu'il revêt ce problème de candidats réfugiés politiques, le Collège a décidé de ne pas rester absent, distrait, étranger de ce problème là mais de ne pas se substituer à d'autres niveaux de pouvoir non plus, c'est-à-dire « vous savez la Province est là » et on peut dans notre capacité, et bien on peut essayer de donner un coup de mains, pas d'inventer quelque chose qui existe déjà. Si vous mettez des choses en place et qu'on peut vous être utile, nous le sommes. Et donc nous le sommes comment ? Nous le sommes à travers déjà toute une série de services, les services provinciaux qui existent qu'ils soient de l'enseignement, qu'ils soient de santé sociale, qu'ils soient de culture ou qu'ils soient de sports et donc, à travers ces services, ce n'est pas à nous, un peu comme dans d'autres cas de supracommunalité, ce n'est pas à nous d'inventer ce qui est bon pour les autres, laissons faire les spécialistes et il y a une cellule de coordination qui a été mise en place, c'est notre ami Thierry BABBETTE qui la coordonne, il a écouté tout ce qui était nécessaire que ce soit au plan fédéral, que ce soit au plan des organismes tels que la Croix Rouge, Caritas, etc... et donc la synthèse de tout cela qui dit et bien là, si vous pouviez nous donner ce coup de main là, en matière d'alphabétisation, en matière d'aide en prévention santé avec des cars itinérants, en matière de culture en termes de musique ou autres, en termes de sports avec du foot ou du tennis de table ou autre chose mais qui ne demande justement pas de dépenses excessives pour pouvoir mettre cela en œuvre et bien nous avons répondu présents par rapport à cela et donc quand je parle des 100.000€, vous les savez bien, il y a une petite aide qui a été fixée, un peu comme on rédige un amendement à 1€ ou à 100.000€, on a mis 100.000€, c'est donc une norme qui nous a semblé crédible dans un premier temps sans être excessive pour les raisons que j'ai dites tout à l'heure, qui permet un peu de donner du matériel qui ne serait pas existant à la Province et s'il y avait des coups de feu et bien, de faire appel à des vacataires en plus du personnel que nous utilisons déjà pour cette politique.

Tout simplement parce que c'est tout récent, je n'ai pas lu tout ce qui était à la page 13 et 14... Tout simplement maintenant parce que les questions viennent ici, il est important de pouvoir informer les bourgmestres, les CPAS de ce que l'on fait, de ce qu'on ne fait pas et tous les développements que je fais ici et il y a donc toute une série de réunions, il y en avait déjà hier et cela se poursuit pour informer évidemment les différentes Conférences des Bourgmestres des initiatives qui sont prises dans ce domaine là en présence d'ailleurs de M. le Gouverneur.

Je parlais du budget en général et à quoi sert-il, j'ai parlé de toute une série de sujets, l'Enseignement et j'en viens à d'autres, le Social et la Santé, et ceci n'est pas du tout exhaustif, ce sont simplement des points que j'ai relevé comme prioritaires ou qui méritent d'avoir l'attention relevée pour certains qui pourraient être distraits en termes de Social et Santé par exemples, un projet prioritaire c'est le centre d'accueil socio-sanitaire qui s'ouvrira à Liège pour toute personne en grande précarité et donc c'est un lieu d'accueil et de guidage bien entendu, là aussi la Province restant exactement à la place qui doit être la sienne et ne pas opérer à la

SEANCE PUBLIQUE DU 22 OCTOBRE 2015

place des autres mais bien pouvoir être un lieu de premier accueil ; le redéploiement évidemment du service des cars en appui d'une politique de promotion de la santé et sur tout le territoire de la province, je pense que Katty en a fait un grand exposé hier et se tient totalement à votre disposition aussi pour pouvoir développer cet important maillon de notre politique provinciale.

Pour ce qui est de la Culture. Paul-Emile, toujours prêt... il vous répondra sur tout. Moi, j'ai relevé quelques thèmes comme cela : l'exposition sur le thème de l'immigration et elle était prévue bien avant l'explosion du problème des réfugiés politiques, aussi une exposition itinérante sur la liberté de penser, c'est une collaboration Culture et Open ado. Quand je vous parlais de transversalité au niveau de la citoyenneté, s'en est un aussi.

Au niveau du Tourisme, et bien les dadas de Paul-Emile sont le tourisme d'affaires et le tourisme réceptif et il y aura aussi une attention tout particulière de la Fédération du Tourisme par rapport à l'accueil des touristes chinois en Europe via l'aéroport de Liège, c'est le moment de ne pas laisser passer l'avion, c'est le cas de le dire et de pouvoir inciter nos amis chinois à pouvoir visiter les lieux importants de province de Liège et pouvoir faire donc vivre notre économie.

Je serai critiqué par les amis du Château de Jehay si je ne vous parlais pas de l'entretien du patrimoine et donc... tu confirmes... oui... donc si je ne vous parlais pas de l'entretien de ce patrimoine exceptionnel que vous connaissez et qui vous le savez connaît des problèmes de stabilité. On s'en occupe mais là aussi « petite mallette » et nous cherchons un maximum d'aides extérieures qu'elles soient publiques ou privées pour nous aider à remettre ce joyau en ordre le plus rapidement possible.

Au niveau des Sports, on continue notre politique habituelle, vous connaissez l'initiation, la formation et donc, on se dote pour cela d'équipements nécessaires et je n'ai pas entendu de critique sur notre idée de pôle de perfectionnement en sports de ballon : volley et basket implanté à l'IPES de Hesbaye. Je reconnais volontiers qu'il se trouve à Waremme, c'est tout à fait normal puisque Waremme, c'est la capitale de la Hesbaye. J'ai mon euro en poche... M. le Gouverneur m'excuse mais je ne peux pas m'empêcher... Alors on me dit : « tu l'écris ou tu en parles chaque année et ... quoi ? Tu le remets encore en 2016, tu l'as mis en 2015... » Pas tout à fait vrai, j'ai fait un amendement budgétaire dirais-je puisque l'année passée j'ai mis un euro symbolique pour dire « j'y pense » mais je ne peux pas faire plus que d'y penser tant que je n'ai pas une réponse positive d'un certain Ministre René COLLIN qui pourrait vraiment me donner un coup de mains pour que je puisse mettre plus que l'euro symbolique. Ce que je fais, je parie sur l'avenir maintenant et donc j'ai mis un peu plus... J'ai mis ce qu'il faut, le carburant du camion nécessaire et suffisant à condition évidemment que certains m'aident à pouvoir obtenir l'aide attendue. Pour le reste, sur le côté technique, j'ai répondu hier.

Autre sujet et autre réflexion, tout à fait amicale, au sujet de Naimette-Xhovémont. On connaît les problèmes de vieillissement de la piste et de réflexion nécessaire de la pelouse centrale, de son drainage etc... même souhait, « petite mallette »... mais j'ai des copies donc je peux distribuer si on veut les documents nécessaires.

SEANCE PUBLIQUE DU 22 OCTOBRE 2015

Environnement. André vous a parlé assez longuement hier et par le passé des espèces invasives, je ne parle pas de gibier, je parle d'autres espèces, nuisibles celles-là ; d'un plan d'action en faveur de l'énergie durable mais beaucoup plus globalement du Département du Développement durable qui lui, est transversal, et à chaque fois qu'il y a une action provinciale, il veille évidemment à ce que ces notions environnementales et sociales et économiques soient groupées bien entendu.

Au niveau de l'agriculture, je ne suis pas plus long parce qu'il a été... Tu avais combien de pages, 26 - 27, hier... et donc qui ont développé les circuits courts, qui ont développé la promotion de l'agriculture. Je pense que cela a été dit pour d'autres dossiers, il est important de se focaliser sur ce qui n'est pas rempli par d'autres niveaux de pouvoir mais ne pas se substituer à ces autres niveaux de pouvoir. En matière d'agriculture, il y a la Région, il y a le fédéral et il y a l'Europe.

En termes de ruralité. Et bien nous allons mener une opération que j'appelle « le rat des villes, le rat des champs ». Si je parle pendant une demi-heure, je vous aurais expliqué mais je pense que ce n'est pas le point aujourd'hui. J'ai promis de ne pas être trop long. Il ne me reste que quelques pages d'idées, simplement ici et bien, en faisant cohabiter le monde rural et le monde urbain, et bien, je pense que c'est une des manières qui permettrait de faire de la province de Liège toute entière, sans oublier personne, une vraie métropole européenne.

Pour ce qui est maintenant de la diversification des recettes. On a parlé de différents fonds, on a parlé aussi de subsides européens. Il y a donc une cellule gérée par les services de notre ami Paul-Emile, une cellule de veille pour cela et une attention particulière sera encore plus donnée par rapport à ce qui n'est pas nécessairement dans le traditionnel européen puisque, je vais dire, on l'appelle comme cela. Paul-Emile se tient à disposition en 3^{ème} Commission et bien entendu, s'il y a des idées particulières et concrètes, si nous travaillons de manière constructive, oreilles grandes ouvertes, et puis on peut travailler sur des dossiers qui seraient opportuns en sachant que dans chacun de ces dossiers il faut voir l'efficacité qu'il revêt par rapport à l'énergie et l'argent qu'il demande à l'investissement parce que je sais par exemple, en matière de développement rural qu'il y a des subsides qui coûtent beaucoup plus cher que ce qu'ils ne nous rapportent, cela ça devient technique.

Voilà. J'en arrive à la conclusion. La conclusion, c'est que ma tâche aujourd'hui c'était que la majorité donne réponse à une minorité que j'ai entendue, je le répète, constructive, reconnaissante de la qualité du travail effectué et projet. Je tiens à l'en remercier particulièrement mais aussi, pas seulement pour les mots mais pour les actes qu'elle a posés et qu'elle posera encore pour soutenir certains dossiers.

Ce comportement consensuel ne peut-être que bénéfique à l'intérêt provincial bien entendu.

Alors je conçois que ponctuellement, notamment à l'occasion de l'exercice budgétaire, la minorité se mute en opposition, en schématisant peut-être un peu trop certains principes. Je lui rappellerai simplement qu'il n'est nullement une obligation de s'opposer même si l'on sait, mon cher André, que comme à la chasse, chacun aime tirer le meilleur coup possible...

SEANCE PUBLIQUE DU 22 OCTOBRE 2015

Force est de constater que notre majorité a bien travaillé et pour moi, ne pas la féliciter davantage, c'est quand même un peu s'associer au contentement du travail qui a été effectué.

Je pense que vous allez voter un budget sain, digne d'une gestion en bon père de famille et alors notre camion, puisque c'est le véhicule que j'utilise pour mes démonstrations, dispose donc d'assez de carburant pour avancer, d'autant qu'il n'est pas polluant et il tient compte du développement durable.

En outre, son moteur ne dispose d'aucun logiciel destiné à dissimuler certaines émissions... J'en veux pour preuve quelques extraits relevés dans le rapport de la Cour des Comptes : « La Province a établi un plan de mouvement du personnel et d'embauche, conformément aux recommandations du Ministre de Tutelle. » Nous planifions ainsi nos dépenses dans ce domaine, nous respectons à la lettre la circulaire budgétaire en matière de stabilisation des dépenses de fonctionnement. Nous avons supprimé 3 taxes en 2013.

En outre, cela a été relevé, la Cour n'a pas identifié « de situations de surévaluation de recettes ou de sous-évaluation de dépenses, susceptibles de mettre en péril les équilibres budgétaires. Au contraire, elle relève la prudence de certaines prévisions. »

Avant d'en terminer, je voudrais évidemment remercier le travail et l'implication de tous les services provinciaux mais en particulier les services de Mme LONHAY d'une part, de son secrétariat bien entendu, du Directeur financier, du Directeur du Budget et de son équipe, Dominique MINGUET, mes collaborateurs, je peux le dire aussi... parce que de temps en temps, il faut se croiser pour pouvoir échanger et un merci tout particulier et je salue d'ailleurs M. COP, Premier Auditeur à la Cour des Comptes, d'être présent aujourd'hui. Il vient voir sur le terrain ce qui a été échangé à plusieurs dizaines d'échanges de coups de fil, de mails, ... de messages de toutes sortes pour répondre autant que possible aux questions qui étaient possibles en toute objectivité par la Cour des Comptes et je reprends aussi un mot du Directeur financier : « à la Province de Liège, on n'a rien à cacher. Nous travaillons à livre ouvert. » Vous voulez savoir quelque chose, c'est dans le Livre 3, page 27... et bien, on va dans le livre 3, page 27, ça ne fait pas de problème.

Après tous ces mercis, j'espère vous avoir convaincu... Si vous ne voulez pas voter pour, la meilleure façon de s'exprimer est peut-être de s'abstenir en espérant faire mieux la prochaine fois... en espérant faire mieux la prochaine fois.

Merci de votre attention.

(Applaudissements).

M. LE PRESIDENT- Merci M. le Député provincial. M. DRION.

SEANCE PUBLIQUE DU 22 OCTOBRE 2015

M. DRION, Conseiller provincial – Chef de groupe (à la tribune). – Je vous remercie M. le Président.

M. le Gouverneur que je salue respectueusement.

Mes chers Collègues, je pense que hier après-midi ou en début de soirée, pardon, je n'ai pas exprimé le vote de mon groupe puisque nous étions à l'affût de la réponse de notre ami Député Robert et nous étions surtout en l'absence de celles et ceux qui chassaient... et donc, je voudrais simplement nous dire que nous avons un moment d'émotion cet après-midi parce que nous sentons sur un certain nombre de dossiers une évolution positive.

Je n'ai qu'un regret c'est que mon ami et confrère, Chef de groupe MR, m'empêchera à l'avenir de manger des pommes puisque quand je mange une pomme, je pêche et je pêche pour l'éternité. Je n'entends donc pas avec mon groupe aujourd'hui nous dissocier de la démarche qui a été la nôtre, nous avançons dans le bon sens... Cette année encore, nous allons exprimer un vote négatif sur ce budget mais l'espoir fait vivre, la solidarité continuera à être construite, l'avenir de notre province est sauf.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT.- Merci. Si plus personne ne souhaite intervenir, je clos la discussion sur les documents budgétaires (15-16/001 à 005) et nous pouvons passer au vote.

Document 15-16/001 : Budget provincial 2015 – 5^{ème} série de modifications.

M. LE PRESIDENT.- Point 2 de l'ordre du jour. Qui est pour les conclusions de la quatrième Commission, qui je le rappelle, proposait d'adopter cette résolution par 7 voix pour et 3 abstentions ? Le groupe PS, le groupe MR.

Qui est contre ? Le groupe CDH-CSP.

Qui s'abstient ? Le groupe ECOLO.

Le Conseil adopte ladite résolution.

(voir procès-verbal officiel)

Document 15-16/002 : Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2015 – 5^{ème} série.

M. LE PRESIDENT. – Point 3 de l'ordre du jour. Qui est pour les conclusions de la quatrième, qui je le rappelle, proposait d'adopter cette résolution par 7 voix pour et 3 abstentions ? Le groupe PS, le groupe MR.

Qui est contre ?

SEANCE PUBLIQUE DU 22 OCTOBRE 2015

Qui s'abstient ? Le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO et le groupe PTB+.

Le Conseil adopte ladite résolution.

(voir procès-verbal officiel).

Document 15-16/003 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2016.

M. LE PRESIDENT. - Point 4 de l'ordre du jour. Pour rappel, la quatrième Commission proposait d'adopter les 7 résolutions par 7 voix POUR et 3 ABSTENTIONS.

Nous allons à présent voter chacun de ces 7 taxes séparément.

Résolution n°1 : Règlement général 2016 relatif à la perception des taxes provinciales

Qui est pour les conclusions de la quatrième Commission en ce qui concerne ce document ? Le groupe PS, le groupe MR.

Qui est contre ? Le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, le groupe PTB+.

Qui s'abstient ?

Le Conseil adopte ladite résolution

Résolution n°2 : Taxe provinciale sur les établissements bancaires pour 2016

Qui est pour les conclusions de la quatrième Commission en ce qui concerne ce document ? Le groupe PS, le groupe MR et le groupe ECOLO.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Le groupe CDH-CSP, le groupe PTB+.

Le Conseil adopte ladite résolution

Résolution n°3 : Taxe provinciale sur les dépôts de mitraille ou de véhicules hors d'usage pour 2016

Qui est pour les conclusions de la quatrième Commission en ce qui concerne ce document ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO et le groupe PTB+.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Le groupe CDH-CSP.

SEANCE PUBLIQUE DU 22 OCTOBRE 2015

Le Conseil adopte ladite résolution

Résolution n°4 : Taxe provinciale sur les permis et licences de chasse pour 2016

Qui est pour les conclusions de la quatrième Commission en ce qui concerne ce document ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO et le groupe PTB+.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Le groupe CDH-CSP.

Le Conseil adopte ladite résolution

Résolution n°5 : Taxe provinciale sur les établissements dangereux, insalubres ou incommodes, ainsi que sur les installations et activités soumises au décret relatif au permis d'environnement pour 2016

Qui est pour les conclusions de la quatrième Commission en ce qui concerne ce document ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO et le groupe PTB+.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution

Résolution n°6 : Règlement relatif aux exonérations en faveur d'activités industrielles nouvelles pour 2016

Qui est pour les conclusions de la quatrième Commission en ce qui concerne ce document ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO et le groupe PTB+.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Le groupe CDH-CSP.

Le Conseil adopte ladite résolution

Résolution n°7 : Centimes additionnels provinciaux au précompte immobilier pour 2016

Qui est pour les conclusions de la quatrième Commission en ce qui concerne ce document ? Le groupe PS, le groupe MR

Qui est contre ? Le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO et le groupe PTB+.

SEANCE PUBLIQUE DU 22 OCTOBRE 2015

Qui s'abstient ?

Le Conseil adopte ladite résolution

Document 15-16/004 : Projet de budget des recettes et dépenses provinciales pour l'année 2016.

M. le Président. - Point 5 de l'ordre du jour. Pour rappel, la quatrième Commission proposait d'adopter le budget 2016 par 7 voix pour et 6 abstentions.

Nous allons à présent procéder au vote, par appel nominal. Je vous demande de répondre OUI, NON ou ABSTENTION à l'appel de votre nom.

Mme ABAD-PERICK, Première Secrétaire. – Je vais commencer par moi-même.

ABAD-PERICK	Myriam	Oui
ALBERT	Isabelle	Oui
BERGEN	Marcel	Non
BREUWER	Alfred	Oui
BRODURE-WILLAIN	Muriel	Oui
CAMPSTEIN	Léon	Oui
CAROTA	Silvana	Non
CLOSE-LECOCQ	Jean-François	Non
COKGEZEN	Birol	Oui
CONTENT	Matthieu	Non
CULOT	Fabian	Oui
DEFAYS	Alain	Non
DENIS	André	Oui
DERSELLE	Valérie	Oui
DRION	Dominique	Non
ERLER	Pierre	Non
FERNANDEZ	Miguel	Oui
FIRQUET	Katty	Oui
FLAGOTHIER	Anne-Catherine	Oui

SEANCE PUBLIQUE DU 22 OCTOBRE 2015

FRESON	Isabelle	Oui
GEORGES	Gérard	Oui
GERARD	André	Non
GILBERT	Christian	Oui
GILLES	André	Oui
GILLON	Jean-Marie	Non
HODY	Marc	Non
JADOT	Jean-Claude	Oui
JADOT	Valérie	Oui
LAURENT	Denise	Oui
LEJEUNE	Luc	Non
LEMMENS	Alexandre	Non
LOMBA	Eric	Oui
MARENNE-LOISEAU	Anne	Non
MATHELOT-COLLETTE	Alexandra	Oui
MATHY	Jean	Oui
MAUS	Jennifer	Oui
MESTREZ	Julien	Oui
MEUREAU	Robert	Oui
MEURENS	Jean-Claude	Oui
MICHAUX	Josette	Oui
MONVILLE	Marie	Non
MOTTARD	Marie-Noëlle	Oui
MOTTARD	Paul-Emile	Oui
NANDRIN	Sabine	Oui
NIESSEN	Hans	Non
NIX	Jean-Luc	Oui
OSSEMANN	Alfred	Oui
PIRE	Georges	Oui
PIRMOLIN	Vinciane	Non

SEANCE PUBLIQUE DU 22 OCTOBRE 2015

RASSAA	Rafik	Non
SOHET	Vinciane	Oui
SPITS	José	Non
STEIN	André	Oui
YERNA	Marc	Oui
ZACHARIAS	Bernard	Oui
KLENKENBERG	Claude	Oui

(Voir procès-verbal officiel).

M. LE PRESIDENT. - C'est par 38 OUI et 18 NON, que le Conseil adopte le budget 2016.

(Applaudissements).

Document 15-16/005 : Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2016 – 1^{ère} série.

M. LE PRESIDENT. – Point 6 de l'ordre du jour. Qui est pour les conclusions de la quatrième, qui je le rappelle, proposait d'adopter cette résolution par 7 voix pour et 3 abstentions ? Le groupe PS, le groupe MR.

Qui est contre ? Le groupe ECOLO.

Qui s'abstient ? Le groupe CDH-CSP, le groupe PTB+.

Le Conseil adopte ladite résolution.

(voir procès-verbal officiel).

XIV. - Approbation du procès-verbal de la réunion précédente

M. LE PRESIDENT.- Aucune réclamation n'ayant été déposée au sujet de la rédaction du procès-verbal de la réunion du 21 octobre 2015, je le déclare approuvé.

Je vous informe également que... d'abord remercier tous les services qui ont participé à au bon fonctionnement de nos travaux et nous dire que le verre de l'amitié est servi dans la salle des pas perdus. Je vous remercie toutes et tous.

SEANCE PUBLIQUE DU 22 OCTOBRE 2015

XV.- Clôture de la réunion

Je déclare close la séance publique de ce jour. La prochaine réunion du Conseil provincial aura lieu le jeudi 26 novembre 2015.

La réunion publique est levée à 16 H 20'.